



*MEETING DE RENTREE*  
*3 septembre 2015 à RENNES (35)*

*Intervention de Guy Lautru*  
*(ALTIA - Sarthe)*



Bonjour à tous,

Nous sommes spécialisés dans la cabine « tracteur ». Nos clients principaux sont Massey Ferguson, Class ainsi que divers clients dans le machinisme agricole.

Aujourd'hui, nous sommes 89 personnes basées sur le site du Mans.

Nous avons été rachetés par le groupe Altia en 2010. Les 2 premières années ont été sans embûche du moins nous le pensions.

A force d'interrogations et de soupçons, nous avons eu confirmation de la situation financière qui n'était pas mirobolante.

A une réunion du comité de groupe où la CGT est majoritaire, le cabinet d'expertise, qui avait la mission d'analyser les comptes, a confirmé que la société n'avait pas d'autres alternatives que le redressement judiciaire puisqu'elle ne pouvait pas injecter des fonds supplémentaires.

#### **La porte du groupe Altia est due au manque de trésorerie et d'investissements.**

Le groupe a commencé à vendre des sites pour récupérer des fonds, mais inexistantes pour la continuité.

**En juin 2014**, le redressement judiciaire a été prononcé pour certains sites du même groupe comme par exemple CADDIE.

Le reste du groupe Altia, s'est retrouvé en redressement judiciaire le 29 juillet 2014.

#### **Les actionnaires ont été prié de plier les gaules.**

Compte tenu de la situation, la CGT Montreuil Bellay et le Mans ont organisé en amont les premières réunions à la Préfecture d'Angers avec les politiques de région, la Direccte, le Ciri ainsi que le commissaire au redressement Productif.

Les élus CGT ont multiplié les réunions et ont alerté les médias sur la situation des sites.

**Le 24 juillet**, l'Union Départementale, Ustm et les élus se sont retrouvés avec l'administrateur judiciaire à la préfecture du Mans afin de discuter à nouveau avec les politiques sur l'avenir des 3 sites.

A cette réunion, nous avons eu confirmation par l'administrateur judiciaire que les sites de Montreuil, Montoire et le Mans ne seraient pas menacés d'une fermeture.

#### **A cette nouvelle, la CGT a mis le poing sur la table pour que les salariés partent en vacances sereinement avec leur salaire et prime de vacances en poche.**

**Le 29 juillet**, jour de l'audience, le destin de la division « structures » n'était plus à l'avenir, mais à la fermeture ferme et définitive au 1<sup>er</sup> septembre 2014, soit 250 personnes au chômage.

La première réaction de la CGT a été de bloquer sur une durée de 3 jours le site puisque le danger majeur était le client principal Massey Ferguson qui voulait récupérer ses outillages.

En juin, le CE avait été informé d'une rumeur par laquelle Massey voulait changer de fournisseur et faire faire sa production en Allemagne via son groupe.

Courant août, la CGT n'est pas restée en vacances et a commencé les contacts politiques dont la députée socialiste de la Sarthe.

La CGT s'est mise en relation avec le nouvel administrateur nommé le 29 juillet 2014 par le tribunal et apprend par celui-ci qu'il n'y a plus d'argent pour faire fonctionner le site.

#### **Les élus CGT présents ont organisé une réunion de retour.**

Au premier jour de reprise des salariés, la CGT a pris la responsabilité de les informer de tout ce qui s'était passé depuis l'annonce de la fermeture et de ce qui pourrait se passer pour l'avenir.

**Pour la sauvegarde du site, il était important de récupérer des fonds pour les salaires et pour la matière première afin que le tribunal accepte de revenir sur sa position de fermeture.**

La CGT a adressé plusieurs courriers au Ministre de l'Agriculture, la Députée de la Sarthe, les Préfectures, les politiques de régions et le Maire du Mans.

Sans oublier leurs principaux clients Massey et CLASS.

**En assemblée générale, la CGT décide avec les salariés de bloquer les sites le jour de l'audience et organise avec l'USTM de la Sarthe un déplacement massif devant le tribunal de Paris, accompagnée des medias.**

Pour être crédible devant le tribunal, les élus CGT ont mis la pression à l'administrateur pour récupérer des fonds et demander la participation des clients pour la matière première afin de pouvoir assurer les productions et régler les salaires.

Dans le même élan, la préfecture, les politiques de région, la députée ainsi que les UD et notre syndicat ont adressé un courrier au Tribunal de commerce de Paris pour la non-fermeture des 3 sites et la sauvegarde à l'emploi pour 250 personnes.

**Premier septembre, sortie du tribunal et première victoire de la CGT, elle obtient 3 mois de période d'observation. Une grande joie pour tout le monde avec l'espoir de continuer.**

La difficulté pour tenir 3 mois était de convaincre le Client Massey de continuer à nous donner de la production pour 2015 ce qui n'a pas été une mince affaire.

Fort de ce premier succès, la mobilisation des salariés se poursuit sous toutes les formes. Ainsi, les salariés d'Altia ont participé à toutes les mobilisations interprofessionnelles, ils étaient d'ailleurs largement présents à l'action départementale du 29 novembre 2014 à l'appel de l'UD/CGT et qui portait sur les questions d'emplois sur le département.

La CGT a de nouveau interpellé tous les contacts politiques, région, Préfecture y compris le Ministre de l'Agriculture contacté par téléphone et tanné l'administrateur afin de menacer le client de maintenir ses obligations envers son fournisseur fidèle depuis plus de 20 ans.

**Un coup de massue supplémentaire pour les salariés.**

Le client CLASS rejoint Massey et décide à son tour de donner sa production en Hongrie.

**La CGT relance ses clients par courriers expliquant la catastrophe que pourrait engendrer cette décision de départ.**

La CGT Altia accompagné par la Préfète de la Sarthe et l'administrateur a été reçue à Bercy par les portes paroles du ministre Macron et Lefoll dans le but d'obtenir de Massey Fergusson la signature d'un préavis de 18 mois.

Tout le monde a joué le jeu pour que Massey Fergusson nous garantisse un préavis de 18 mois.

Il faut savoir qu'aujourd'hui le carnet de commandes s'est amélioré par des commandes supplémentaires

**Pour la CGT, une victoire de plus avec l'obtention de ce préavis et ces 3 mois d'observation.**

Dans le même temps, beaucoup de choses se sont passées comme la démission du directeur du site donc, plus de direction,

- Présence de la CGT à chaque audience afin d'obtenir des périodes supplémentaires dont une de 6 mois défendue par la CGT puisque l'administrateur voulait 3 mois.

- Assemblées générales régulières

- Blocage sur le site pour le paiement des congés pris en charge par les AGS.

- Défilé sur Le Mans le 29 Novembre 2014

- Œuvrer en permanence avec les Medias pour ne pas oublier les salariés d'Altia,

- Distribution de tracts sur les marchés.
- Circulation de pétitions.
- Mise en place d'une adresse mail pour informer les salariés en temps réel.
- Relations permanentes avec le Cabinet d'expertise SYNDEX.
- Maintient des activités du CE.

**Le 20 juillet 2015, la CGT n'a pas gagné la guerre, mais obtenu à force de volonté 6 mois d'observation qui concluent les 18 mois de préavis. Un soulagement et une joie d'aller annoncer aux salariés la décision du procureur.**

**Et de partir sereinement en vacances après tant de soucis et de stress.**

**La CGT a su convaincre le tribunal sur la valeur des salariés et leur volonté de se battre chaque jour pour conserver leur outil de travail.**

La ténacité de la CGT a permis de mettre en place un comité technique demandé par la Préfète qui à ce jour nous a donné l'espoir d'un éventuel repreneur.

**D'après le commissaire au redressement productif présent à notre initiative à la réunion du 23 juillet, ce repreneur devrait se prononcer courant septembre.**

A l'annonce de ces 6 mois supplémentaires accordé par le procureur, la CGT se félicite des décisions prises tout au long de se combat mené avec les salariés.

- Ne jamais baisser les bras, de produire coûte que coûte, de garder une relation confiante avec ses clients et surtout garantir leur salaire.

Dans ce combat, ce que la CGT retient, ce sont les doutes et les craintes qu'elle pouvait avoir sur les décisions qu'elle prenait malgré les embûches et les conséquences que le site rencontrait, comme la pression de certains salariés qui voulaient la fermeture définitive du site.

Malgré cela, la CGT a été au-delà de son rôle, puisque sans direction, toutes les informations bonnes, ou pas, étaient données aux élus pour qu'ils les transmettent aux salariés.

Ce qui donnait des tensions et des doutes supplémentaires à gérer.

**Courant mai**, la CGT a eu l'annonce d'un PSE qui a été planifié par l'administrateur pour un départ de 49 salariés sur 130.

La CGT a pris en pleine face un document sans nom, et sans argent (rj) où elle a du négocié le contenu pour que les salariés puissent au moins retrouver du travail par le biais de la formation.

La CGT a travaillé sur les besoins de personnel sur chaque poste pour faire fonctionner l'entreprise.

Dans son combat, elle a obtenu le départ de 39 au lieu de 49 salariés et reste attentive sur le suivi des licenciés.

En conclusion pour la division structure, le site de Montoire a été racheté avec la totalité des salariés mais malheureusement et ce, malgré la mobilisation des salariés, le site de Montreuil a fermé.

Quant au site du Mans, dernier site de production du groupe Altia, il reste en sursis jusqu'au 31 janvier 2016 en attente d'un éventuel repreneur. La partie est certes loin d'être gagnée mais nous mesurons cependant que sans l'action résolue de la CGT et sans la mobilisation des salariés, il est fort à parier qu'aujourd'hui, je ne serais pas devant vous pour vous faire part de notre expérience, mais sûrement inscrit à pôle emploi comme de trop nombreux salariés qui sont privés d'emplois.

Plus que jamais, fort de ces premiers succès, avec lucidité et détermination, nous allons poursuivre la lutte car nous savons tous ici que les victoires n'appartiennent qu'à celle et ceux qui luttent !!!

Merci de votre attention